



STOUMONT

Point de vue NATURE | Concerne la demande de BORGOU MONT S.A. demeurant Rue des Nouvelles Technologies 10 à 4821 DISON.

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

En vue d'obtenir Permis Unique de Classe 1 pour la réhabilitation du sanatorium en hôtel/restaurant, construction d'un centre de bien-être, réhabilitation d'une maison de repos en apart-hôtel, installation d'un champ photovoltaïque, réalisation d'un forage, Borgoumont, 103 et 104 à 4987 Stoumont.

La demande comporte une étude d'incidence sur l'environnement, un plan d'assainissement du sol et une modification de voiries (art.24 Décret de Voirie)

Le dossier peut être consulté sur RDV à l'administration communale, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont (☐ :080/29.26.50) à partir du 28.08.2024.

Le fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Ministère de la Région Wallonne peuvent être contactés à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – ARNE – DPA, Montagne Ste-Walburge 2 à 4000 Liège (☐ : 04/224.54.11).

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
23.08.2024	28.08.2024	Administration communale 26.09.2024 à 11h00, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont
23.08.2024	28.08.2024	Administration communale 26.09.2024 à 11h00, Place du perron, 2 à 4910 Theux

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et qu'une étude d'incidence est requise pour ce dossier.

Le dossier peut être consulté sur RDV à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou à un autre moment sur RDV à prendre au moins 24h à l'avance, pour Stoumont au 080/29 26 56 (du lundi au jeudi de 9h à 12h) ou par mail. Pour Theux au 087/53.92.24, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le mardi jusqu'à 20 heures.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête ou par mail pour Stoumont à ann-sophie.moes@stoumont.be et pour Theux à plans@theux.be.

A Stoumont, le 23.08.2024

Le Directeur général,

H. Snackers

Le Bourgmestre,

D. Gilkinet